

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

JUIN 2016

29 JUILLET 2016

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL juin 2016

Les comptes semestriels résumés ont fait l'objet d'un examen limité.

SOMMAIRE

Chapitre 1 – Personne responsable et attestation

Personne qui assume la responsabilité du Rapport financier semestriel
Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

Chapitre 2 – Rapport semestriel d'activité

Chapitre 3 – Comptes

Comptes semestriels résumés
Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes
semestriels résumés

Chapitre 4 – Documents accessibles au public

Contacts

CHAPITRE 1 – PERSONNE RESPONSABLE ET ATTESTATION

Personne qui assume la responsabilité du Rapport financier semestriel

Pierre-Yves DREAN, Directeur général

Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Pierre-Yves DREAN
Paris, le 29 juillet 2016

CHAPITRE 2 - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – JUIN 2016

1 – Evènements significatifs du premier semestre et incidences sur les comptes semestriels

Il n'a pas été constaté d'évènement significatif sur la période du premier semestre 2016.

2 – Evènements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu depuis le 30 juin 2016 et jusqu'au 27 juillet 2016, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun évènement susceptible d'avoir une influence notable sur la situation financière ou sur le résultat de la Banque Palatine.

3 – L'activité au cours du premier semestre 2016

Environnement

Le début de l'année a été marqué par l'action de la BCE qui, après avoir déçu les marchés en décembre 2015, a annoncé une série de mesures allant au-delà des attentes. L'institution européenne a combiné une baisse du taux de dépôt de 10 bps à -0,40 %, une augmentation du programme mensuel d'achat d'actifs de 60 à 80 milliards d'euros (y compris des achats de titres corporates non financiers) et quatre nouvelles opérations de refinancement à long terme dites TLTRO II. Ces actions ont eu pour effet de soutenir fortement le marché des actions et de stabiliser l'euro contre dollar au-dessus de 1.1000.

Pendant ce temps, aux Etats-Unis, la Fed a été plus prudente qu'attendue. La Présidente du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, Janet Yellen, a préféré différer la seconde hausse des taux, reconnaissant que les objectifs d'inflation et de croissance seraient plus compliqués à atteindre, malgré une situation économique et un marché de l'emploi américain en nette amélioration. Par ailleurs, les économies ont subi la forte volatilité des cours du pétrole et vécu dans la peur d'un atterrissage brutal de l'économie chinoise.

Toutes ces politiques monétaires et cette abondance de liquidité ont eu pour effet une forte baisse des taux longs et un aplatissement de la courbe des taux en zone euro (le rendement du Bund est entré en territoire négatif pour la première fois de son histoire) et des taux en zone US, et ce, plus particulièrement sur la portion 10-30 ans. Malgré toutes les actions des Banques Centrales, les anticipations d'inflations en zone euro et US ont fortement chuté.

La fin du second trimestre a été marquée par le résultat surprise du référendum britannique qui a vu le vote en faveur du BREXIT l'emporter. Ce résultat a entraîné une forte volatilité des marchés et une aversion pour les actifs risqués comparable à celle de 2011. La livre sterling contre dollar a largement dévissé perdant plus de 10 % de sa valeur en quelques jours. A contrario, les devises « dollars américains », japonaises, suisses et l'or ont joué le rôle de valeurs refuges.

Activité commerciale

Marché des Entreprises

Au premier semestre 2016, dans un contexte de concurrence commerciale accrue, le développement de l'activité sur le marché de la clientèle Entreprises s'est poursuivi et développé au travers des trois composantes principales de son activité :

- La conquête de nouveaux clients Entreprises s'élève à 210 comptes avec notamment 122 nouvelles entrées en relation sur le cœur de cible des entreprises de plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Des synergies actives avec le marché de la Clientèle privée permettent l'ouverture de 244 comptes privés de dirigeants d'entreprises au 30 juin 2016, soit près de 53 % de l'objectif annuel.

- Le soutien actif au financement de l'économie avec une production de crédits moyen long terme aux entreprises qui s'élève à 626 millions d'euros entraînant une progression des encours des prêts moyen long terme à 4 306 millions d'euros au 30 juin 2016, en croissance de 3 % par rapport à l'encours de début d'année.
- Dans un contexte de taux d'intérêts négatifs, la poursuite de la diminution et de la réorientation de l'épargne collectée auprès de notre clientèle sur des supports échéancés comme les certificats de dépôts à vue rémunérés. L'encours moyen des ressources enregistre un recul de 8,6 % à 10 483 millions d'euros par rapport à décembre 2015.

Marché de la Clientèle privée

Le déploiement du marché de la clientèle privée continue dans le respect du plan stratégique de la banque et de ses ambitions associées.

Ses équipes sont mobilisées autour des axes de développement de la clientèle des chefs d'entreprises en synergie avec le marché des Entreprises, la clientèle patrimoniale et leur fidélisation :

- La conquête de nouveaux clients, déposant plus de 50 000 d'euros à l'entrée en relation, enregistre, en cumulé, depuis le début de l'année, une progression de +39,6 %, soit 536 ouvertures de comptes contre 384 en 2015 à la même date, confirmant ainsi la capacité de ce marché à accélérer son développement. À fin juin, le marché a réalisé autant d'ouvertures que sur toute l'année 2013 (533) et 29 % de cette conquête est composée de dirigeants dont plus des deux tiers sont des chefs d'entreprise.

Ces chiffres démontrent la montée en puissance de la synergie avec le marché des Entreprises et le potentiel de cette collaboration.

- Dans un contexte de rendement faible, l'épargne liquide est en collecte légèrement positive à fin juin et en progression par rapport à 2015 (+4 millions d'euros contre -0,7 million d'euros). En revanche, celle de l'épargne logement est négative (-3,1 millions d'euros contre +2,2 millions

d'euros en 2015) en lien avec l'accélération des investissements immobiliers des clients privés.

Dans un contexte de marchés difficiles, l'épargne de placement est en décollecte (-14,8 millions d'euros contre +0,5 million d'euros en 2015). C'est notamment la collecte OPCVM qui enregistre la plus forte baisse par rapport à 2015 (-19 millions d'euros contre -5,8 millions d'euros).

Après un début d'année difficile, la collecte nette en assurance-vie est positive (+17,8 millions d'euros contre +20,8 millions d'euros en juin dernier) portée par une activité clients soutenue et l'accompagnement de nos clients chefs d'entreprise dans le réemploi du fruit de cession de leur entreprise. A cela, il faut ajouter une collecte nette assurance-vie de 6 M€ via notre partenaire Natixis Luxembourg.

- Au final, le total Epargne du marché cumulé s'établit à -13,9 millions d'euros contre +2 millions d'euros en juin 2015.

En incluant l'évolution des encours de compte à vue (+27,4 millions d'euros contre +50,6 millions d'euros en juin 2015) ce total s'établit à +13,5 millions d'euros contre +52,6 millions d'euros en juin 2015.

Au global, les encours moyens sont en baisse (-17 millions d'euros, soit une baisse de -0,4 % par rapport au 31 décembre 2015) avec une hausse des encours moyens assurance-vie de +15,6 millions d'euros freinée par l'impact marché comme évidemment les encours titres qui baissent de -46,3 millions d'euros et une hausse de l'épargne de 13,5 millions d'euros.

- Dans un marché immobilier soutenu, la production de crédit immobilier (hors renégociations) progresse de +36,6 %. Quant aux encours, ils progressent de +1,77 % depuis le 31 décembre 2015.

La gestion d'actifs – Palatine Asset Management

Les encours de Palatine Asset Management s'élèvent au 30 juin 2016 à 3 641 millions d'euros, à comparer aux 3 619 millions d'euros de début d'année. La société a collecté dans les classes d'actifs monétaires, obligataires et actions. Elle a pâti de la mauvaise tenue des marchés actions sur la période mais a su faire face à l'environnement de taux négatifs, défavorable à la gestion monétaire.

Il faut souligner que la gestion active pratiquée par la société de gestion, la bonne tenue des encours et une certaine maîtrise des charges, ont permis de dégager un résultat semestriel appréciable. Le résultat net s'élève en effet à 6 millions d'euros, du même ordre que celui du premier semestre 2015.

Activités et résultats des autres filiales et participations consolidées

Au 30 juin 2016, la filiale Ariès Assurances, société de courtage d'assurances, consolidée par intégration globale, présente un résultat net de 0,074 million d'euros, contre 0,071 million d'euros au 30 juin 2015.

Consolidée par mise en équivalence, Conservateur Finance, société de financement et d'entreprise d'investissement, présente au 30 juin 2016 une quote-part de résultat net à 0,315 million d'euros, contre 0,299 million d'euros au 30 juin 2015

4 – L'analyse des comptes semestriels

Résultats financiers consolidés

Le PNB du premier semestre 2016 atteint 157,8 millions d'euros, en diminution de -3,9 %, soit -6,4 millions d'euros, par rapport au 30 juin 2015. Cette baisse reflète un contexte économique européen caractérisé par une inflation quasi-nulle, une faible croissance et un aplatissement de la courbe des taux. Cette conjoncture difficile s'est encore complexifiée avec le référendum britannique et les conséquences incertaines du BREXIT sur les économies européennes.

La marge d'intérêts est en baisse par rapport au premier semestre 2015 (-3,7 M€ ; -3,4%). Le contexte économique, le coût des fonds propres additionnel PSR, le coût de la position cash exigée par la constitution de la réserve LCR et les renégociations des taux de crédits clientèle de 2015 sont les facteurs majeurs de la baisse de la marge d'intérêts.

Les commissions nettes s'élèvent à 47,6 millions d'euros contre 47,3 millions d'euros au 30 juin 2015, soit une hausse de 0,7 %.

Le total des charges d'exploitation atteint 104,2 millions d'euros (+4 millions d'euros par rapport au 30 juin 2015 publié). La variation est essentiellement expliquée par la hausse des frais de personnel de la Banque (+3,7 millions d'euros).

Le RBE au 30 juin 2016 s'établit donc à 53,6 millions d'euros, en recul de 10,5 millions d'euros (-16 %) par rapport au 30 juin 2015 publié.

Le coût du risque du premier semestre 2016 atteint -26,4 millions d'euros, en hausse de 3,4 millions d'euros (+15,2 %) par rapport à la même période de 2015.

Au 30 juin 2016, la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence s'élève à 0,31 million d'euros. Ce montant se compare à une référence du premier semestre 2015 de 0,30 million d'euros.

Ainsi le Résultat Net Avant Impôts consolidé est en diminution passant de 41,4 millions d'euros au premier semestre 2015 à 27,5 millions d'euros au premier semestre 2016 (-33,7 %).

Le résultat net consolidé IFRS au 30 juin 2016 s'élève à 16,5 millions d'euros contre 24,0 millions d'euros publiés en juin 2015.

Bilan consolidé

Le bilan consolidé de la Banque atteint 16 300,2 millions d'euros au 30 juin 2016 une baisse de -1 059,14 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2015.

A l'actif, la plus grosse variation est expliquée par la gestion active du ratio LCR Bâle III de la Banque : ainsi le poste « Prêts et créances sur les établissements de crédit » baisse de -1 112,9 millions d'euros.

Les prêts et créances sur la clientèle baissent de 73,6 millions d'euros.

Au passif, les principales variations reflètent la modification de la structure des ressources clientèle, avec une hausse de 1 102,6 millions d'euros des dettes représentées par un titre (essentiellement certificats de dépôts), une baisse de 1 066,4 millions d'euros des dettes envers la clientèle (notamment dépôts à vue) et enfin une baisse des dettes envers les établissements de crédits 1 008,7 millions d'euros.

Les capitaux propres (part du Groupe) s'élèvent à 824,5 millions d'euros.

5 – Gestion des risques

Risques de taux et de liquidité

Les risques de taux et de liquidité sont gérés dans le cadre de la gestion actif/passif de la Banque dont les objectifs sont de protéger le bilan de la Banque et les marges commerciales en assurant la régularité des résultats par une maîtrise et une couverture adaptée de ces risques.

Un comité de gestion de bilan assure trimestriellement cette gestion, étant entendu que la liquidité est en outre suivie quotidiennement et mensuellement par des indicateurs internes et réglementaires soumis à limites.

Ces risques sont mesurés :

- selon une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors-bilan à la date d'analyse,
- selon une approche dynamique intégrant des prévisions d'activités sur l'exercice en cours et les deux suivants.

La Banque Palatine a mis en place les structures et indicateurs permettant de respecter la Loi de Séparation Bancaire Française.

Risques de crédit

La Banque Palatine n'a pas d'engagements sur des pays figurant dans la liste des pays à risque définie par BPCE, sa maison-mère.

Dans un contexte économique difficile, le taux de douteux sur engagements bilan et hors-bilan de la banque commerciale ressort à 6,6 % à juin 2016 contre 6,5 % à juin 2015.

Nous enregistrons néanmoins une légère hausse du coût du risque à 26,4 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 22,9 millions d'euros au 30 juin 2015.

6 – Perspectives, principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Le résultat du referendum britannique a eu un impact profond sur le marché et en a largement modifié les anticipations.

En juin, la zone euro a renoué avec l'inflation après quatre mois consécutifs de baisse ou de stagnation des prix. Cependant, cette hausse ne peut ni satisfaire la BCE ni éloigner une baisse des taux de dépôts en zone Euro toujours possible fin 2016 ou courant 2017. Aux Etats Unis, la probabilité de hausse des taux d'ici la fin d'année est également de plus en plus faible du fait de la publication de chiffres macroéconomiques décevants. Du côté des pays émergents, le risque Chine reste le principal élément à surveiller dans l'attente de la publication de la croissance du second semestre.

Cette configuration de marché implique que les courbes de taux moyen et long terme devraient continuer leur mouvement d'aplatissement sur la zone euro. La volatilité des marchés devrait rester importante jusqu'à ce que les incertitudes sur les impacts du Brexit soient levées.

La Banque Palatine bénéficiera de l'opération TLTRO II, ce qui devrait lui permettre de dynamiser sa distribution de crédits aux ETI.

CHAPITRE 3 – COMPTES

Comptes semestriels résumés

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels résumés

BANQUE PALATINE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG AUDIT FSI
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016)

Aux Actionnaires
BANQUE PALATINE
42, rue d'Anjou
75382 Paris Cedex 08

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société BANQUE PALATINE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 juillet 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG AUDIT FSI

Anik Chaumartin
Associée

Fabrice Odent
Associé

Lionel Lepetit
Associé

30 JUIN 2016

**COMPTES CONSOLIDES RESUMES IFRS
DU GROUPE PALATINE
AU 30 JUIN 2016**

I. BILAN CONSOLIDE

ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Caisses, banques centrales		316,9	607,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.1	168,5	171,1
Instruments dérivés de couverture	3.2	8,4	8,2
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	1 733,7	1 347,6
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.5.1	5 359,5	6 472,3
Prêts et créances sur la clientèle	3.5.2	8 244,0	8 317,6
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	50,6	51,4
Actifs d'impôts courants		4,2	0,0
Actifs d'impôts différés		15,4	16,1
Comptes de régularisation et actifs divers		348,3	318,4
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.1	4,2	4,4
Immobilisations corporelles		18,5	18,5
Immobilisations incorporelles		24,9	23,3
Ecart d'acquisition	3.8	3,1	3,1
TOTAL DES ACTIFS		16 300,2	17 359,3

PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1.2	156,3	157,9
Instruments dérivés de couverture	3.2	123,5	131,5
Dettes envers les établissements de crédit	3.9.1	2 945,4	3 954,1
Dettes envers la clientèle	3.9.2	8 868,0	9 934,4
Dettes représentées par un titre	3.10	3 046,4	1 943,8
Passifs d'impôts courants		0,0	5,5
Passifs d'impôts différés		1,7	0,3
Comptes de régularisation et passifs divers		117,5	158,3
Provisions	3.11	51,4	50,9
Dettes subordonnées	3.12	165,4	190,7
Capitaux propres		824,6	831,9
Capitaux propres part du groupe		824,6	831,9
Capital et primes liées		595,5	595,5
Réserves consolidées		212,5	185,4
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global		0,0	-4,5
Résultat de la période		16,5	55,5
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		0,0	0,0
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		16 300,2	17 359,3

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Intérêts et produits assimilés	4.1	156,8	176,2
Intérêts et charges assimilées	4.1	(50,9)	(66,6)
Commissions (produits)	4.2	54,2	53,8
Commissions (charges)	4.2	(6,6)	(6,5)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	5,5	7,8
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	0,1	0,5
Produits des autres activités	4.5	0,4	1,0
Charges des autres activités	4.5	(1,7)	(2,0)
Produit net bancaire		157,8	164,2
Charges générales d'exploitation	4.6	(98,9)	(94,9)
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(5,3)	(5,3)
Résultat brut d'exploitation		53,6	64,0
Coût du risque	4.7	(26,4)	(22,9)
Résultat d'exploitation		27,2	41,1
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.2	0,3	0,3
Résultat avant impôts		27,5	41,4
Impôts sur le résultat	4.8	(11,0)	(17,4)
Résultat net		16,5	24,0
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		0,0	0,0
RESULTAT NET PART DU GROUPE		16,5	24,0

III. RESULTAT GLOBAL

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Résultat net	16,5	24,0
Ecart de réévaluation sur régime à prestations définies	0,0	(1,5)
Effet d'impôt des écarts de réévaluation sur régimes à prestations définies	0,0	0,5
Eléments non recyclables en résultat	0,0	(1,0)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	6,3	(0,6)
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	0,5	0,0
Impôts	(2,4)	0,2
Eléments recyclables en résultat	4,4	(0,4)
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	0,0	0,0
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (NETS D'IMPÔTS)	4,4	(1,4)
RESULTAT GLOBAL	20,9	22,6
Part du groupe	20,9	22,6
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	0,0	0,0

IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et primes liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Total capitaux propres consolidés	
	Capital	Primes	Réserves	Titres super subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des instruments financiers Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture	Ecart de réévaluation sur passif social						
<i>en millions d'euros</i>															
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2015	538,8	56,7	194,1	80,0	(48,6)	(0,1)	1,7	(0,4)	(0,9)	0,0	821,3	0,0	821,3		
Distribution			(39,6)								(39,6)		(39,6)		
Rémunération des titres supersubordonnés					(0,3)						(0,3)		(0,3)		
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							(0,4)		(0,9)		(1,3)		(1,3)		
Résultat										24,0	24,0		24,0		
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2015	538,8	56,7	154,5	80,0	(48,9)	(0,1)	1,3	(0,4)	(1,8)	24,0	804,1	0,0	804,1		
Rémunération des titres supersubordonnés					(0,2)						(0,2)		(0,2)		
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							(3,2)		(0,3)		(3,5)		(3,5)		
Résultat										31,5	31,5		31,5		
Autres variations											0,0		0,0		
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015	538,8	56,7	154,5	80,0	(49,1)	(0,1)	(1,9)	(0,4)	(2,1)	55,5	831,9	0,0	831,9		
Affectation du résultat de l'exercice 2015			55,5							(55,5)	0,0		0,0		
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2016	538,8	56,7	210,0	80,0	(49,1)	(0,1)	(1,9)	(0,4)	(2,1)	0,0	831,9	0,0	831,9		
Distribution			(27,7)								(27,7)		(27,7)		
Rémunération des titres supersubordonnés					(0,6)						(0,6)		(0,6)		
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							4,2	0,3			4,5		4,5		
Résultat										16,5	16,5		16,5		
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2016	538,8	56,7	182,3	80,0	(49,7)	(0,1)	2,3	(0,1)	(2,1)	16,5	824,6	0,0	824,6		

V. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Résultat avant impôts	27,5	41,4
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5,3	5,2
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	16,7	11,5
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	0,2
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	(0,6)	(1,1)
Autres mouvements	(4,8)	57,0
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts	16,9	72,9
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(613,0)	782,6
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 004,0)	1 328,5
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	700,6	(1 389,9)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	(50,9)	(17,3)
Impôts versés	(20,6)	(12,7)
Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(987,9)	691,2
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	(943,5)	805,5
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1,3	41,7
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(7,0)	(6,0)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(5,7)	35,6
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽¹⁾	(27,8)	(39,4)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(25,3)	(0,3)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(53,1)	(39,7)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE (D)	0,0	0,0
FLUX NETS DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	(1 002,3)	801,4
Caisse et banques centrales	607,3	313,9
Caisse et banques centrales (actif)	607,3	313,9
Opérations à vue avec les établissements de crédit	1 926,8	394,6
Comptes ordinaires débiteurs ⁽²⁾	53,0	55,2
Comptes et prêts à vue	2 272,0	680,7
Comptes créditeurs à vue	(398,3)	(341,3)
Trésorerie à l'ouverture	2 534,1	708,5
Caisse et banques centrales	317,0	1 674,4
Caisse et banques centrales (actif)	317,0	1 674,4
Opérations à vue avec les établissements de crédit	1 214,8	(164,6)
Comptes ordinaires débiteurs ⁽²⁾	46,3	58,6
Comptes et prêts à vue	1 529,1	166,1
Comptes créditeurs à vue	(360,6)	(389,3)
Trésorerie à la clôture	1 531,8	1 509,8
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(1 002,3)	801,4

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires correspondent à la distribution de dividendes.

⁽²⁾ Les comptes ordinaires débiteurs ne comprennent pas les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignation.

VI. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DU GROUPE PALATINE

NOTE 1 – CADRE GENERAL	8
1.1 LE GROUPE BPCE ET LA BANQUE PALATINE	8
1.2 MÉCANISME DE GARANTIE	9
1.3 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	10
1.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	10
NOTE 2 – NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE	11
2.1 CADRE RÉGLEMENTAIRE	11
2.2 RÉFÉRENTIEL	11
2.3 RECOURS À DES ESTIMATIONS	12
2.4 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DATE DE CLÔTURE	16
NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN	18
3.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	18
3.1.1 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	18
3.1.2 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	18
3.1.3 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TRANSACTION	18
3.2 INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	18
3.3 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	19
3.4 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	19
3.4.1 HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	19
3.4.2 ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS CLASSÉS EN NIVEAU 3 DE LA HIÉRARCHIE DE JUSTE VALEUR	20
3.4.3 ANALYSE DES TRANSFERTS ENTRE NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DE JUSTE VALEUR	20
3.4.4 SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 AUX VARIATIONS DE PRINCIPALES HYPOTHÈSES	20
3.5 PRÊTS ET CRÉANCES	20
3.5.1 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	20
3.5.2 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	22
3.6 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	22
3.7 RECLASSEMENTS D'ACTIFS FINANCIERS	22
3.8 ECARTS D'ACQUISITION	23
3.9 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE	23
3.9.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	23
3.9.2 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	24
3.10 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	24
3.11 PROVISIONS	24
3.12 DETTES SUBORDONNÉES	25
3.13 ACTIONS ORDINAIRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS	25
3.13.1 ACTIONS ORDINAIRES	25
3.13.2 TITRES SUPERSUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE CLASSÉS EN CAPITAUX PROPRES	25

NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	26
4.1 INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS	26
4.2 PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS	26
4.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR	
RÉSULTAT	27
4.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	27
4.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	28
4.6 CHARGES GÉNÉRALES D’EXPLOITATION.....	28
4.7 RISQUE DE CRÉDIT	28
4.7.1 COÛT DU RISQUE.....	29
4.7.2 DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	29
4.8 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	29
4.8.1 COMPOSANTE DU POSTE « IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT »	29
4.8.2 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D’IMPÔT COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D’IMPÔT	
THÉORIQUE	29
NOTE 5 – PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIEES	30
5.1 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE.....	30
5.2 QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE.....	30
NOTE 6 – INFORMATIONS SECTORIELLES	31
NOTE 7 – ENGAGEMENTS	32
7.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	32
7.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	32
NOTE 8 – ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE.....	33
NOTE 9 – COMPENSATION D’ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS	34
9.1 ACTIFS FINANCIERS.....	34
9.2 PASSIFS FINANCIERS	34
NOTE 10 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	35

Note 1 – Cadre général

1.1 Le Groupe BPCE et la Banque Palatine

Le Groupe BPCE comprend le réseau Banque Populaire, le réseau Caisse d'Epargne, l'organe central BPCE et ses filiales.

Les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 18 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du Groupe.

Le réseau Banque Populaire comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau Caisse d'Epargne comprend les Caisses d'Epargne et les sociétés locales d'épargne (SLE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 100 % par leurs sociétaires.

Le capital des Caisses d'Epargne est détenu à hauteur de 100 % par les SLE. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les sociétaires. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

BPCE

Organe central au sens de la loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 18 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, société cotée détenue à 71,24 %, qui réunit la Banque de Grande Clientèle, l'Epargne et les Services Financiers Spécialisés ;
- la Banque Commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International) ;
- les filiales et participations financières.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

Banque Palatine

La Banque Palatine est une société anonyme à Conseil d'administration, filiale détenue à 100 % par l'organe central BPCE. Son siège social est situé au 42 rue d'Anjou - 75008 Paris (France).

Les activités de ses principales filiales et participations se répartissent autour de deux pôles :

- o les activités de services financiers et de gestion d'actifs ;
- o les activités d'assurance.

1.2 Mécanisme de garantie

Le système de garantie et de solidarité a pour objet, conformément à l'article L.512-107-6 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants, ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds réseau Banque Populaire, le Fonds réseau Caisse d'Epargne et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds réseau Banque Populaire** est constitué d'un dépôt de 450,0 millions d'euros effectué par les Banques dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds réseau Caisse d'Epargne** fait l'objet d'un dépôt de 450,0 millions d'euros effectué par les Caisses dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant des dépôts par réseau est de 181 millions d'euros au 30 juin 2016 et le fonds sera abondé chaque année à hauteur de 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Epargne et de leurs filiales aux résultats consolidés du Groupe.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds réseau Banque Populaire, du Fonds réseau Caisse d'Epargne et du Fonds de Garantie Mutuel ne pourra être inférieur à 0,15 % et ne pourra excéder 0,3 % de la somme des actifs pondérés du Groupe.

Dans les comptes individuels des établissements, la constitution de dépôts au titre du système de garantie et de solidarité se traduit par l'identification d'un montant équivalent au sein d'une rubrique dédiée des capitaux propres.

Le Directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

1.3 Événements significatifs

Aucun événement significatif particulier n'est intervenu au cours du premier semestre 2016.

1.4 Événements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu depuis le 30 juin 2016 et jusqu'au 27 juillet 2016, date d'examen des comptes par le Conseil d'administration, aucun événement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière consolidée ou sur le résultat consolidé du Groupe Palatine.

Note 2 – Normes comptables applicables et comparabilité

2.1 Cadre réglementaire

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Palatine a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture¹.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2016 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015.

2.2 Référentiel

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers au 31 décembre 2015 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe Palatine.

Nouvelle norme IFRS 9

L'IASB a publié en juillet 2014 la version complète et définitive de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui remplacera de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2018, la norme IAS 39. Cette nouvelle norme introduit :

- pour les actifs financiers, un nouveau modèle de classification fondé sur la nature de l'instrument (instrument de dette ou instrument de capitaux propres). Pour les instruments de dette, la norme revoit la séparation coût amorti / juste valeur, en se fondant sur le modèle de gestion des actifs et les caractéristiques des flux contractuels. Ainsi, seuls les instruments avec des caractéristiques simples ou standards pourront être éligibles à la catégorie coût amorti (s'ils sont gérés dans un modèle de collecte) ou juste valeur par contrepartie des autres éléments du résultat global (s'ils sont gérés dans un modèle de collecte et vente) ;
- pour les passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat, l'obligation d'enregistrer dans les autres éléments du résultat global, les variations de juste valeur afférentes au risque de crédit propre (sauf exceptions) ;
- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les pertes attendues calculées sur l'ensemble des portefeuilles comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par contrepartie des autres éléments du résultat global (recyclable) ;
- un modèle de comptabilité de couverture modifié, plus en adéquation avec les activités de gestion des risques.

Bien que la norme IFRS 9 n'ait pas encore été adoptée par l'Union européenne et compte tenu de l'importance des changements apportés par cette norme, le Groupe BPCE a engagé, depuis l'année dernière, des travaux d'analyse normative et de déclinaisons opérationnelles conduits dans le cadre d'une organisation de projet faisant intervenir l'ensemble des métiers et fonctions supports concernés. Ces travaux se poursuivent en

¹ Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

2016 avec notamment le lancement des développements informatiques nécessaires à la correcte mise en œuvre de la norme.

Nouvelle norme IFRS 15

La norme IFRS 15 « Comptabilisation du chiffre d'affaires » remplacera les normes et interprétations actuelles relatives à la comptabilisation des produits. Elle sera applicable au 1er janvier 2018 de façon rétrospective, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Selon IFRS 15, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 s'applique aux contrats qu'une entité conclut avec ses clients à l'exception, notamment des contrats de location (couverts par la norme IAS 17), des contrats d'assurance (couverts par la norme IFRS 4), des instruments financiers (couverts par la norme IFRS 9).

Les travaux d'analyses d'impacts de l'application de cette nouvelle norme sont à mener par le groupe au second semestre 2016.

2.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige, dans certains domaines, la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations, utilisant les informations disponibles à la date de clôture, font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2016, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (cf. note ci-après « Détermination de la juste valeur ») ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente, ainsi que les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses, figurent notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA – *Credit Valuation Adjustment*) et du risque de non-exécution

(DVA - *Debit Valuation Adjustment*). Le Groupe a fait évoluer ses paramètres de valorisation de la CVA et de la DVA au cours de l'exercice 2014. L'évaluation de ces ajustements de valorisation se fonde dorénavant sur des paramètres de marché. La CVA représente un montant de 2,1 millions au 30 juin 2016.

Par ailleurs, les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf. note 1.2 – Mécanisme de solidarité) ne font pas l'objet de calcul de CVA ni de DVA dans les comptes du Groupe.

Juste valeur en date de comptabilisation initiale

Pour la majorité des transactions conclues par le Groupe, le prix de négociation des opérations (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) donne la meilleure évaluation de la juste valeur de l'opération en date de comptabilisation initiale.

Hiérarchie de la juste valeur

- **Juste valeur de niveau 1 et notion de marché actif**

Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

La baisse du niveau d'activité du marché peut être révélée par des indicateurs tels que :

- une baisse sensible du marché primaire pour l'actif ou le passif financier concerné (ou pour des instruments similaires) ;
- une baisse significative du volume des transactions ;
- une faible fréquence de mise à jour des cotations ;
- une forte dispersion des prix disponibles dans le temps entre les différents intervenants de marché ;
 - une perte de la corrélation avec des indices qui présentaient auparavant une corrélation élevée avec la juste valeur de l'actif ou du passif ;
- une hausse significative des cours ou des primes de risque de liquidité implicites, des rendements ou des indicateurs de performance (par exemple des probabilités de défaut et des espérances de pertes implicites) par rapport à l'estimation que fait le groupe des flux de trésorerie attendus, compte tenu de toutes les données de marché disponibles au sujet du risque de crédit ou du risque de non-exécution relatif à l'actif ou au passif ;
- des écarts très importants entre le prix vendeur (bid) et le prix acheteur (ask) (fourchette très large).

Instruments valorisés à partir de prix cotés (non ajustés) sur un marché actif (niveau 1)

Il s'agit essentiellement d'actions, d'obligations d'Etat ou de grandes entreprises, de certains dérivés traités sur des marchés organisés (par exemple, des options standards sur indices CAC 40 ou Eurostoxx).

Par ailleurs, pour les OPCVM, la juste valeur sera considérée comme de niveau 1 si la valeur liquidative est quotidienne, et s'il s'agit d'une valeur sur laquelle il est possible de passer un ordre.

- **Juste valeur de niveau 2**

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation directement ou indirectement observables sur les marchés (« Juste valeur de niveau 2 »).

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent notamment :

- les cours sur des marchés, actifs ou non, pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple :
 - les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels,
 - les volatilités implicites,
 - les « spreads » de crédit ;
- les données d'entrée corroborées par le marché, c'est-à-dire qui sont obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou autrement.

Instruments valorisés à partir de modèles reconnus et faisant appel à des paramètres directement ou indirectement observables (niveau 2)

o **Instruments dérivés de niveau 2**

Seront en particulier classés dans cette catégorie :

- les swaps de taux standards ou CMS ;
- les accords de taux futurs (FRA) ;
- les swaptions standards ;
- les caps et floors standards ;
- les achats et ventes à terme de devises liquides ;
- les swaps et options de change sur devises liquides ;
- les dérivés de crédit liquides sur un émetteur particulier (single name) ou sur indices Itraax, Iboxx...

o **Instruments non dérivés de niveau 2**

Certains instruments financiers complexes et / ou d'échéance longue sont valorisés avec un modèle reconnu et utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables (telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options), de données résultant de consensus de marché ou à partir de marchés actifs de gré à gré.

Pour l'ensemble de ces instruments, le caractère observable du paramètre a pu être démontré. Au plan méthodologique, l'observabilité des paramètres est fondée sur quatre conditions indissociables :

- le paramètre provient de sources externes (via un contributeur reconnu) ;
- le paramètre est alimenté périodiquement ;
- le paramètre est représentatif de transactions récentes ;
- les caractéristiques du paramètre sont identiques à celles de la transaction.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers est immédiatement comptabilisée en résultat.

Figurent notamment en niveau 2 :

- les titres non cotés sur un marché actif dont la juste valeur est déterminée à partir de données de marché observables (ex : utilisation de données de marché issues de sociétés comparables cotées ou méthode de multiple de résultats) ;
- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative n'est pas calculée et communiquée quotidiennement, mais qui fait l'objet de publications régulières ou pour lesquelles on peut observer des transactions récentes ;
- les dettes émises valorisées à la juste valeur sur option (uniquement à compléter si concerné, et dans ce cas, donner des éléments sur la valorisation de la composante risque émetteur, et préciser, en cas de modification du mode de calcul de la composante risque émetteur, les raisons de cette modification et ses impacts).

- **Juste valeur de niveau 3**

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

Instruments de gré à gré valorisés à partir de modèles peu répandus ou utilisant une part significative de paramètres non observables (niveau 3)

Lorsque les valorisations obtenues ne peuvent s'appuyer sur des paramètres observables ou sur des modèles reconnus comme des standards de place, la valorisation obtenue sera considérée comme non observable.

Les instruments valorisés à partir de modèles spécifiques ou utilisant des paramètres non observables incluent plus particulièrement :

- les actions non cotées, ayant généralement la nature de « participations » ;
- certains OPCVM, lorsque la valeur liquidative est une valeur indicative (en cas d'illiquidité, en cas de liquidation...) et qu'il n'existe pas de prix pour étayer cette valeur ;
- les FCPR : la valeur liquidative est fréquemment une valeur indicative puisqu'il n'est souvent pas possible de sortir ;
- des produits structurés action multi-sous-jacents, d'option sur fonds, des produits hybrides de taux, des swaps de titrisation, de dérivés de crédit structurés, de produits optionnels de taux ;
- les tranches de titrisation pour lesquelles il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Ces instruments sont fréquemment valorisés sur la base de prix contributeurs (structureurs par exemple).

Transferts entre niveaux de juste valeur

Les informations sur les transferts entre niveaux de juste valeur sont indiquées en note 3.4.3 « Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur ».

Cas particuliers : juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés comme étant uniquement des estimations.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices suivantes ont été retenues :

Dans un certain nombre de cas, la valeur comptable est jugée représentative de la juste valeur

Il s'agit notamment :

- des actifs et passifs financiers à court terme (dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an), dans la mesure où la sensibilité au risque de taux et au risque de crédit est non significative sur la période ;
- des passifs exigibles à vue ;
- des prêts et emprunts à taux variable ;
- des opérations relevant d'un marché réglementé (en particulier, les produits d'épargne réglementés) pour lesquelles les prix sont fixés par les pouvoirs publics.

Juste valeur du portefeuille de crédits à la clientèle

La juste valeur des crédits est déterminée à partir de modèles internes de valorisation consistant à actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêt sur la durée restant à courir. Sauf cas particulier, seule la composante taux d'intérêt est réévaluée, la marge de crédit étant figée à l'origine et non réévaluée par la suite. Les options de remboursement anticipé sont prises en compte sous forme d'un ajustement du profil d'amortissement des prêts.

Juste valeur des crédits interbancaires

La juste valeur des crédits est déterminée à partir de modèles internes de valorisation consistant à actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêt sur la durée restant à courir.

La composante taux d'intérêt est ainsi réévaluée, ainsi que la composante risque de crédit lorsque cette dernière est une donnée observable utilisée par les gestionnaires de cette clientèle ou les opérateurs de marché. À défaut, comme pour les crédits à la clientèle, la composante risque de crédit est figée à l'origine et non réévaluée par la suite. Les options de remboursement anticipé sont prises en compte sous forme d'un ajustement du profil d'amortissement des prêts.

Juste valeur des dettes

Pour les dettes à taux fixe envers les établissements de crédit et la clientèle de durée supérieure à un an, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur actualisée des flux futurs au taux d'intérêt observé à la date de clôture. *Le spread de crédit propre n'est pas pris en compte.*

Instruments reclassés en « Prêts et créances » ayant la nature juridique de « titres »

L'illiquidité de ces instruments, nécessaire au classement en prêts et créances, avait été appréciée en date de reclassement.

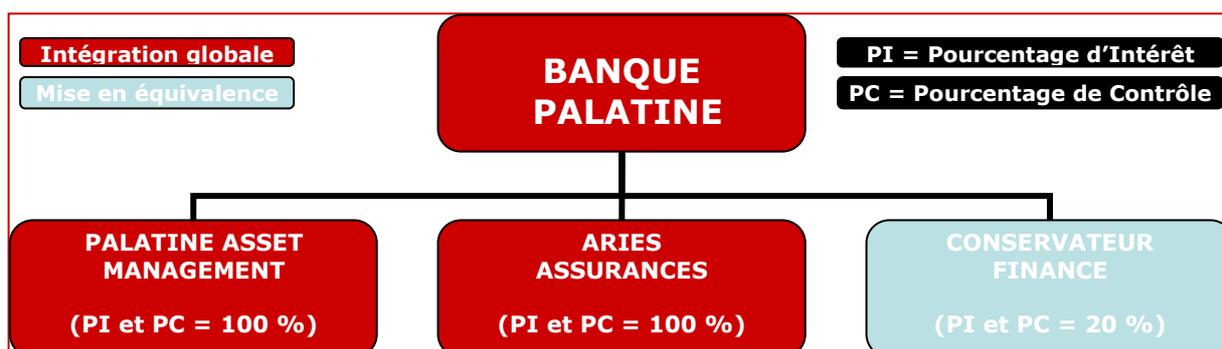
Postérieurement au reclassement, il peut arriver que certains instruments redeviennent liquides et soient évalués en juste valeur de niveau 1.

Dans les autres cas, leur juste valeur est évaluée à l'aide de modèles identiques à ceux présentés précédemment pour les instruments évalués à la juste valeur au bilan.

2.4 Présentation des états financiers consolidés et date de clôture

Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Palatine est la Banque Palatine. Le Groupe comprend :



Présentation des états financiers consolidés semestriels

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Date de la situation intermédiaire

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2016. Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2016.

Note 3 – Notes relatives au bilan

3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction, y compris les instruments financiers dérivés, et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de comptabiliser à la juste valeur, dès la date de leur acquisition ou de leur émission, au titre de l'option offerte par la norme IAS 39.

3.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers du portefeuille de transaction sont composés d'instruments financiers dérivés négociés dans le cadre des activités de gestion de position du Groupe.

en millions d'euros	30/06/2016		31/12/2015
	Transaction	Total	Transaction
Dérivés de transaction	168,5	168,5	171,1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	168,5	168,5	171,1

3.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Au passif, le portefeuille de transaction est composé d'instruments financiers dérivés.

en millions d'euros	30/06/2016	31/12/2015
Dérivés de transaction	156,3	157,9
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	156,3	157,9

3.1.3 Instruments dérivés de transaction

en millions d'euros	30/06/2016			31/12/2015		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux	3 973,0	78,0	72,5	3 847,8	44,8	39,1
Instruments de change	2 474,8	63,7	58,7	2 363,3	81,6	75,3
Opérations fermes	6 447,8	141,7	131,2	6 211,1	126,4	114,4
Instruments de taux	2 847,0	3,4	1,7	2 885,2	4,7	3,5
Instruments de change	1 776,3	23,4	23,4	1 962,1	40,0	40,0
Opérations conditionnelles	4 623,3	26,8	25,1	4 847,3	44,7	43,5
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE TRANSACTION	11 071,1	168,5	156,3	11 058,4	171,1	157,9

3.2 Instruments dérivés de couverture

en millions d'euros	30/06/2016			31/12/2015		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux	3 507,2	8,2	123,5	2 459,6	7,8	130,7
Opérations fermes	3 507,2	8,2	123,5	2 459,6	7,8	130,7
Couverture de juste valeur	3 507,2	8,2	123,5	2 459,6	7,8	130,7
Instruments de taux	60,0	0,2		216,3	0,4	0,8
Opérations fermes	60,0	0,2		216,3	0,4	0,8
Couverture de flux de trésorerie	60,0	0,2		216,3	0,4	0,8
TOTAL DES INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	3 567,2	8,4	123,5	2 675,9	8,2	131,5

3.3 Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui n'ont pas été classés dans l'une des autres catégories (« Actifs financiers à la juste valeur », « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » ou « Prêts et créances »).

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Effets publics et valeurs assimilées	1 271,7	821,5
Obligations et autres titres à revenu fixe	442,3	497,1
Titres à revenu fixe	1 714,0	1 318,6
Actions et autres titres à revenu variable	19,6	28,9
Prêts à la clientèle	0,1	0,1
Prêts	0,1	0,1
TOTAL BRUT DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	1 733,7	1 347,6
TOTAL NET DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	1 733,7	1 347,6
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (avant impôt)	6,0	-0,3

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le Groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constitue des indices de perte de valeur.

Au 30 juin 2016, les gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global concernent plus particulièrement des effets publics, des obligations et autres titres à revenu fixe.

3.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers

3.4.1 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016				31/12/2015			
	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments dérivés	0,0	168,5	0,0	168,5	0,0	171,1	0,0	171,1
<i>Dérivés de taux</i>	0,0	81,4	0,0	81,4	0,0	49,5	0,0	49,5
<i>Dérivés de change</i>	0,0	87,1	0,0	87,1	0,0	121,7	0,0	121,7
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0,0	168,5	0,0	168,5	0,0	171,1	0,0	171,1
Dérivés de taux	0,0	8,4	0,0	8,4	0,0	8,2	0,0	8,2
Instruments dérivés de couverture	0,0	8,4	0,0	8,4	0,0	8,2	0,0	8,2
Titres de participation	0,0	0,0	3,8	3,8	0,0	0,0	3,8	3,8
Autres titres	1 716,0	13,3	0,5	1 729,8	1 320,7	22,6	0,5	1 343,8
<i>Titres à revenu fixe</i>	1 714,0	0,0	0,0	1 714,0	1 318,6	0,0	0,0	1 318,6
<i>Titres à revenu variable</i>	2,1	13,3	0,5	15,9	2,0	22,6	0,5	25,1
Autres actifs financiers	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Actifs financiers disponibles à la vente	1 716,0	13,3	4,4	1 733,7	1 320,7	22,6	4,3	1 347,6
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments dérivés	0,0	156,3	0,0	156,3	0,0	157,9	0,0	157,9
<i>Dérivés de taux</i>	0,0	74,2	0,0	74,2	0,0	42,6	0,0	42,6
<i>Dérivés de change</i>	0,0	82,1	0,0	82,1	0,0	115,3	0,0	115,3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0,0	156,3	0,0	156,3	0,0	157,9	0,0	157,9
Dérivés de taux	0,0	123,5	0,0	123,5	0,0	131,5	0,0	131,5
Instruments dérivés de couverture	0,0	123,5	0,0	123,5	0,0	131,5	0,0	131,5

3.4.2 Analyse des actifs et passifs financiers classés en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur

	31/12/2015	Evénements de gestion de la période		30/06/2016
		Achats / Emissions	Ventes / Remboursements	
<i>en millions d'euros</i>				
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de participation	3,8			3,8
Autres titres	0,5			0,5
<i>Titres à revenu fixe</i>				
<i>Titres à revenu variable</i>	0,5			0,5
Actifs financiers disponibles à la vente	4,3			4,3

Au 30 juin 2016, les instruments financiers évalués selon une technique utilisant des données non observables correspondent principalement aux titres de participation non consolidés.

3.4.3 Analyse des transferts entre niveaux de la hiérarchie de juste valeur

Aucun transfert entre niveaux de hiérarchie de juste valeur n'est intervenu au cours du premier semestre 2016.

3.4.4 Sensibilité de la juste valeur de niveau 3 aux variations de principales hypothèses

A l'exception des titres de participation non consolidés et des certificats d'associés, le Groupe Palatine n'a pas d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur de niveau 3.

3.5 Prêts et créances

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. La grande majorité des crédits accordés par le Groupe est classée dans cette catégorie.

3.5.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Prêt et créances sur les établissements de crédit	5 359,5	6 472,3
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 359,5	6 472,3

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des prêts et créances sur les établissements de crédit s'élève à 5.359,5 millions d'euros au 30 juin 2016 (6.472,3 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Décomposition des prêts et créances bruts sur les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	46,3	53,0
Comptes et prêts	5 306,5	6 412,6
Titres assimilés à des prêts et créances	4,0	4,1
Prêts subordonnés et prêts participatifs	2,5	2,5
Prêts et créances dépréciés	0,1	0,1
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 359,4	6 472,3

Les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations, compris dans la ligne « Comptes et prêts », s'élevaient à 255 millions d'euros au 30 juin 2016 (245,2 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.5.2 Prêts et créances sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Prêts et créances sur la clientèle	8 537,9	8 595,3
Dépréciations individuelles	(280,4)	(262,8)
Dépréciations sur base de portefeuilles	(13,5)	(14,9)
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	8 244,0	8 317,6

Décomposition des prêts et créances bruts sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	544,5	436,2
Créances commerciales	146,9	172,7
Crédits de trésorerie	1 160,5	1 387,0
Crédits à l'équipement	1 734,4	1 751,6
Crédits au logement	1 796,3	1 789,4
Crédits à l'exportation	77,9	75,0
Autres crédits	2 045,7	1 981,5
Prêts subordonnés	4,8	4,7
Autres concours à la clientèle	6 966,5	7 161,9
Titres assimilés à des prêts et créances	415,5	411,5
Titres assimilés à des prêts et créances douteux	4,0	4,0
Prêts et créances dépréciés	607,4	581,7
TOTAL DES PRETS ET CREANCES BRUTS SUR LA CLIENTELE	8 537,9	8 595,3

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des prêts et créances sur la clientèle s'élève à 8.244 millions d'euros au 30 juin 2016 (8.317,6 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable ayant une date d'échéance déterminée et que le Groupe a l'intention manifeste et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Effets publics et valeurs assimilées	10,0	10,1
Obligations et autres titres à revenu fixe	40,6	41,3
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHANCE	50,6	51,4

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'élève à 50,6 millions d'euros au 30 juin 2016 (51,4 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.7 Reclassements d'actifs financiers

En application des amendements des normes IAS 39, IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le Groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers au cours de l'exercice 2009. Aucun reclassement n'a été effectué au cours des exercices 2010 à 2015, ni au cours du 1^{er} semestre 2016.

Portefeuille d'actifs financiers reclassés

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable à la date du reclassement	Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	Valeur nette comptable au 30 juin 2016	Variation de l'exercice 2016	Juste valeur au 31 décembre 2015	Juste valeur au 30 juin 2016	Variation de l'exercice 2016
Actifs reclassés en 2015							
Actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances	22,8	4,3	4,1	-0,2	5,7	5,5	-0,2
Total des titres reclassés en 2015	22,8	4,3	4,1	-0,2	5,7	5,5	-0,2
Actifs reclassés en 2016							
Total des titres reclassés au 30/06/16	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS RECLASSES	22,8	4,3	4,1	-0,2	5,7	5,5	-0,2

Résultats afférents aux actifs financiers reclassés et résultats qui auraient été comptabilisés

Les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur les actifs financiers transférés ne sont pas significatifs au 30 juin 2016.

Le résultat du 1^{er} semestre 2016 relatif aux actifs financiers reclassés est non significatif.

La variation de juste valeur qui aurait été comptabilisée si les titres n'avaient pas été reclassés est non significative.

3.8 Ecarts d'acquisition

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Valeur nette à l'ouverture	3,1	3,8
Pertes de valeur	0,0	(0,7)
Valeur nette à la clôture	3,1	3,1

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/2016	31/12/2015
Ariès Assurances	3,1	3,1
TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION	3,1	3,1

Il n'a pas été procédé à un test de dépréciation au 30 juin 2016.

3.9 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes, qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode du coût amorti et sont enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit » ou en « Dettes envers la clientèle ».

3.9.1 Dettes envers les établissements de crédit

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes à vue	369,7	413,1
Dettes rattachées	0,0	0,0
Dettes à vue envers les établissements de crédit	369,7	413,1
Emprunts et comptes à terme	2 571,3	3 535,5
Opérations de pension	0,0	0,0
Dettes rattachées	4,4	5,5
Dettes à terme envers les établissements de crédit	2 575,7	3 541,0
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 945,4	3 954,1

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 2.945,4 millions d'euros au 30 juin 2016 (3.954,1 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.9.2 Dettes envers la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	6 831,2	7 762,7
Livret A	172,5	177,3
Plans et comptes épargne-logement	267,2	276,7
Autres comptes d'épargne à régime spécial	561,2	561,5
Comptes d'épargne à régime spécial	1 006,7	1 015,5
Comptes et emprunts à vue	2,8	15,4
Comptes et emprunts à terme	1 026,0	1 138,8
Dettes rattachées	1,3	2,0
Autres comptes de la clientèle	1 030,1	1 156,2
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	8 868,0	9 934,4

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes envers la clientèle s'élève à 8.868 millions d'euros au 30 juin 2016 (9.934,4 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.10 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « Dettes subordonnées ».

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	3 045,0	1 942,2
Dettes rattachées	1,4	1,6
TOTAL DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	3 046,4	1 943,8

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes représentées par un titre s'élève à 3.046,4 millions d'euros au 30 juin 2016 (1.943,8 millions d'euros au 31 décembre 2015).

3.11 Provisions

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2015	Augmentation	Reprise	Autres mouvements	30/06/2016
Provisions pour engagements sociaux	23,2	0,6	0,0	0,0	23,8
Provisions pour activité d'épargne-logement	3,8	0,0	(0,2)	0,0	3,6
Provisions pour engagements hors bilan	15,0	4,3	(2,8)	0,1	16,6
Provisions pour litiges	2,9	0,7	(0,6)	2,2	4,0
Autres	6,0	0,2	(0,2)	(2,2)	3,4
Autres provisions	27,7	5,2	(3,8)	0,1	27,6
TOTAL DES PROVISIONS	50,9	5,8	(3,8)	0,1	51,4

3.12 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Dettes subordonnées à durée déterminée	165,0	190,0
Dettes rattachées	0,5	0,7
TOTAL DES DETTES SUBORDONNEES	165,5	190,7

L'évaluation au coût amorti (valeur comptable) des dettes subordonnées s'élève à 165,5 millions d'euros au 30 juin 2016 (190,7 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les titres super subordonnés qualifiés d'instruments de capitaux propres sont présentés à la note 3.13.2 « Titres super subordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres ».

3.13 Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

3.13.1 Actions ordinaires

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016			31/12/2015		
	Nombre	Nominal	Capital	Nombre	Nominal	Capital
Actions ordinaires BanquePalatine						
Valeur à l'ouverture	26 940 134	20	538,8	26 940 134	20	538,8
Valeur à la clôture	26 940 134	20	538,8	26 940 134	20	538,8

3.13.2 Titres supersubordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	Devise d'émission	Date d'émission	Taux d'intérêt	Montant	
				30/06/2016	31/12/2015
BPCE	EUR	28/12/2004	Euribor 3M + 1,0%	15,0	15,0
BPCE	EUR	20/12/2005	Euribor 3M + 0,92%	65,0	65,0
TOTAL DES DETTES SUPERSUBORDONNEES A DUREE INDETERMINEE				80,0	80,0

Note 4 – Notes relatives au compte de résultat

4.1 Intérêts, produits et charges assimilés

Ce poste enregistre les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, à savoir les prêts et emprunts sur les opérations interbancaires et sur les opérations clientèle, le portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Il enregistre également les coupons courus et échus des titres à revenu fixe comptabilisés dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente et des dérivés de couverture, étant précisé que les intérêts courus des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

en millions d'euros	1er semestre 2016			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	108,8	(13,1)	95,7	117,0	(22,0)	95,0
- Opérations avec la clientèle (hors régime spécial)	108,5	(7,4)	101,1	117,2	(15,0)	102,2
- Prêts et comptes à terme à régime spécial	0,2	(5,8)	(5,6)	(0,2)	(7,0)	(7,2)
Prêts et créances avec les établissements de crédit	20,7	(7,9)	12,8	29,7	(9,5)	20,2
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		(3,3)	(3,3)		(7,5)	(7,5)
Instruments dérivés de couverture	5,6	(26,6)	(21,0)	6,4	(27,6)	(21,2)
Actifs financiers disponibles à la vente	18,3		18,3	19,8		19,8
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0,4		0,4	0,9		0,9
Actifs financiers dépréciés	3,0		3,0	2,4		2,4
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS	156,8	(50,9)	105,9	176,2	(66,6)	109,6

Les produits d'intérêts sur prêts et créances avec les établissements de crédit comprennent 1,3 million d'euros (1,9 millions d'euros au 1er semestre 2015) au titre de la rémunération des fonds du Livret A, du LDD et du LEP centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les charges ou produits d'intérêts sur les comptes d'épargne à régime spécial comprennent 0,2 million d'euros au titre de la reprise nette à la provision épargne logement (contre une dotation nette de 0,2 million d'euros au 1er semestre 2015).

4.2 Produits et charges de commissions

Les commissions sont enregistrées en fonction du type de service rendu et du mode de comptabilisation des instruments financiers auxquels le service rendu est rattaché.

Ce poste comprend notamment les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, droits de garde sur titres en dépôts, etc.), des services ponctuels (commissions sur mouvements de fonds, pénalités sur incidents de paiements, etc.), l'exécution d'un acte important ainsi que les commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées, qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle.

En revanche, les commissions assimilées à des compléments d'intérêt et faisant partie intégrante du taux effectif du contrat figurent dans la marge d'intérêt.

en millions d'euros	1er semestre 2016			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	0,0	(0,1)	(0,1)	0,0	0,0	0,0
Opérations avec la clientèle	16,9	0,0	16,9	16,9	0,0	16,9
Prestation de services financiers	2,2	(3,2)	(1,0)	1,9	(3,7)	(1,8)
Vente de produits d'assurance vie	6,4		6,4	6,2		6,2
Moyens de paiement	5,4	(3,2)	2,2	5,5	(2,6)	2,9
Opérations sur titres	1,0	0,0	1,0	1,5	(0,1)	1,4
Activités de fiducie	19,4	0,0	19,4	19,5	0,0	19,5
Opérations de change et d'arbitrage	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres commissions	2,8	(0,1)	2,7	2,2	(0,1)	2,1
TOTAL DES COMMISSIONS	54,2	(6,6)	47,6	53,8	(6,5)	47,3

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes des actifs et passifs financiers de transaction, ou comptabilisés sur option à la juste valeur par résultat, y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « Résultat sur opérations de couverture » comprend la réévaluation des dérivés en couverture de juste valeur ainsi que la réévaluation symétrique de l'élément couvert, la contrepartie de la réévaluation en juste valeur du portefeuille macro-couvert et la part inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

en millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Résultats sur instruments financiers de transaction	10,4	5,3
Résultats sur opérations de couverture	0,0	0,0
- Inefficacité de la couverture de juste valeur	0,0	0,0
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	5,1	6,9
Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	(5,1)	(6,9)
Résultats sur opérations de change	(4,9)	2,5
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5,5	7,8

Le poste « Résultats sur instruments financiers de transaction » comprend les variations d'ajustements de valeur de l'ensemble du portefeuille de dérivés (de transaction et de couverture) au titre de la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) et de la DVA (*Debit Valuation Adjustment*).

4.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Ce poste enregistre les dividendes des titres à revenu variable, les résultats de cession des actifs financiers disponibles à la vente et des autres actifs financiers non évalués à la juste valeur, ainsi que les pertes de valeur des titres à revenu variable enregistrées en raison d'une dépréciation durable.

en millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Résultats de cession	0,1	0,5
TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	0,1	0,5

4.5 Produits et charges des autres activités

Figurent notamment dans ce poste :

- les produits et charges des immeubles de placement (loyers et charges, résultats de cession, amortissements et dépréciations) ;
- les produits et charges liés à l'activité d'assurance (en particulier les primes acquises, les charges de prestation et les variations de provisions techniques des contrats d'assurance) ;
- les produits et charges des opérations de locations opérationnelles ;
- les produits et charges de l'activité de promotion immobilière (chiffre d'affaires, achats consommés).

en millions d'euros	1er semestre 2016			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Charges refacturées et produits rétrocedés	0,1	(0,7)	(0,6)	0,3	(0,5)	(0,2)
Autres produits et charges divers d'exploitation	0,3	(1,5)	(1,2)	0,7	(0,6)	0,1
Dotations et reprises de provisions aux autres produits et charges d'exploitation	0,0	0,5	0,5	0,0	(0,9)	(0,9)
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	0,4	(1,7)	(1,3)	1,0	(2,0)	(1,0)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	0,4	(1,7)	(1,3)	1,0	(2,0)	(1,0)

4.6 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets de refacturation, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel (tels que les charges de retraite). Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et services extérieurs.

en millions d'euros	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Charges de personnel	(63,4)	(59,9)
Impôts et taxes	(9,0)	(9,5)
Services extérieurs	(26,5)	(25,5)
Autres frais administratifs	(35,5)	(35,0)
TOTAL DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(98,9)	(94,9)

Les impôts et taxes incluent notamment les nouvelles contributions imposées par le régulateur : la cotisation au FRU (Fonds de Résolution Unique) pour un montant de 3 millions d'euros.

4.7 Risque de crédit

Ce poste enregistre la charge nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations constituées sur base de portefeuilles de créances homogènes.

Il porte aussi bien sur les prêts et créances que sur les titres à revenu fixe supportant un risque avéré de contrepartie. Les pertes liées à d'autres types d'instruments (dérivés ou titres comptabilisés à la juste valeur sur option) constatées suite à la défaillance d'établissements de crédit figurent également dans ce poste.

4.7.1 Coût du risque

Coût du risque de la période

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	(27,1)	(23,5)
Récupérations sur créances amorties	0,9	0,9
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(0,2)	(0,3)
TOTAL COÛT DU RISQUE	(26,4)	(22,9)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Opérations interbancaires	0,1	0,0
Opérations avec la clientèle	(26,5)	(22,9)
TOTAL COÛT DU RISQUE	(26,4)	(22,9)

4.7.2 Dépréciations et provisions pour risque de crédit

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2016
Actifs financiers disponibles à la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations avec la clientèle	277,7	43,7	(27,5)	0,0	293,9
Autres actifs financiers	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4
Dépréciations déduites de l'actif	278,1	43,7	(27,5)	0,0	294,3
Provisions sur engagements hors bilan	15,0	4,3	(2,8)	0,0	16,5
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT	293,1	48,0	(30,3)	0,0	310,8

4.8 Impôts sur le résultat

4.8.1 Composante du poste « Impôts sur le résultat »

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Impôts courants	(11,0)	(15,4)
Impôts différés	0,0	(2,0)
IMPOTS SUR LE RESULTAT	(11,0)	(17,4)

4.8.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	1er semestre 2016		1er semestre 2015	
	en millions d'euros	taux d'impôt	en millions d'euros	taux d'impôt
Résultat net part du groupe	16,5		24,0	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	(0,3)		(0,3)	
Impôts	11,0		17,4	
RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS ET VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (A)	27,2		41,1	
Taux d'imposition de droit commun français (B)		34,43%		34,43%
Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)	(9,4)		(14,2)	
Effet des différences permanentes	(1,8)	6,62%	(1,9)	4,62%
Impôts à taux réduit et activités exonérées	0,0	0,00%	0,0	0,00%
Différence de taux d'impôts sur les revenus taxés à l'étranger		0,00%	0,0	0,00%
Majoration temporaire de l'impôt sur les sociétés	0,0	0,00%	(1,1)	2,68%
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	0,0	0,00%	(0,3)	0,73%
Autres éléments	0,2	(0,74%)	0,1	(0,24%)
Charge (produit) d'impôts comptabilisée	(11,0)		(17,4)	
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT RAPPORTÉE AU RÉSULTAT TAXABLE)		40,44%		42,27%

Note 5 – Partenariats et entreprises associées

5.1 Participations dans les entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Conservateur Finance	4,2	4,4
Sociétés financières	4,2	4,4
TOTAL DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	4,2	4,4

5.2 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Conservateur Finance	0,3	0,3
Sociétés financières	0,3	0,3
TOTAL DE LA QUOTE-PART DANS LE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	0,3	0,3

Note 6 – Informations sectorielles

Le Groupe Palatine est, conformément aux normes définies par le Groupe BPCE, présentée selon les 3 pôles suivants :

- la banque de proximité ;
- la gestion d'actifs ;
- les autres activités.

Le pôle « Banque de proximité » recouvre l'ensemble des activités de l'entité « Banque Palatine ».

Le pôle « Gestion d'actifs » englobe l'ensemble des activités de la filiale de gestion d'actifs « Palatine Asset Management ».

A ces deux pôles, il convient d'ajouter les « Autres activités » regroupant l'activité d'assurance de la filiale « Aries Assurances », ainsi que les quotes-parts de résultats des sociétés mises en équivalence (Conservateur Finance).

L'analyse géographique des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités, le produit net bancaire du Groupe Palatine étant intégralement réalisé en France.

	Banque de proximité		Gestion d'actifs		Autres activités		Total Groupe	
	1er semestre 2016	1er semestre 2015	1er semestre 2016	1er semestre 2015	1er semestre 2016	1er semestre 2015	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<i>en millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	143,9	150,7	13,7	13,3	0,2	0,2	157,8	164,2
Frais de gestion	(99,7)	(96,0)	(4,4)	(4,1)	(0,1)	(0,1)	(104,2)	(100,2)
Résultat brut d'exploitation	44,2	54,7	9,3	9,2	0,1	0,1	53,6	64,0
<i>Coefficient d'exploitation</i>	69,3%	63,7%	32,1%	30,8%	50,0%	50,0%	66,0%	61,0%
Coût du risque	(26,4)	(22,9)					(26,4)	(22,9)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0,3	0,3	0,3	0,3
Gains ou pertes nets sur autres actifs							0,0	0,0
Variation de valeur sur les écarts d'acquisition							0,0	0,0
Résultat courant avant impôts	17,8	31,8	9,3	9,2	0,4	0,4	27,5	41,4
Impôt sur le résultat	(7,8)	(14,3)	(3,2)	(3,1)	0,0	(0,1)	(11,0)	(17,4)
Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)							0,0	0,0
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	10,0	17,5	6,1	6,1	0,4	0,3	16,5	24,0
TOTAL ACTIF	16 284,2	15 984,4	13,6	16,2	2,4	3,3	16 300,2	16 003,9

Note 7 – Engagements

Le montant communiqué correspond à la valeur nominale de l'engagement donné.

7.1 Engagements de financement

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Engagements de financement donnés en faveur :		
de la clientèle	1 910,4	1 705,3
- Ouvertures de crédit confirmées	1 829,4	1 650,8
- Autres engagements	81,0	54,5
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	1 910,4	1 705,3
Engagements de financement reçus :		
d'établissements de crédit	578,8	351,1
de la clientèle	100,0	0,0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	678,8	351,1

7.2 Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Engagements de garantie donnés :		
d'ordre des établissements de crédit	78,8	75,1
d'ordre de la clientèle	996,9	1 012,4
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES	1 075,7	1 087,4
Engagements de garantie reçus :		
d'établissements de crédit	315,9	301,4
de la clientèle	634,3	630,1
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS	950,2	931,4

Note 8 – Actifs financiers donnés en garantie

en millions d'euros	Pensions	Actifs cédés ou affectés en garantie	30/06/2016	Pensions	Actifs cédés ou affectés en garantie	31/12/2015
	VNC	VNC	VNC	VNC	VNC	VNC
ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres actifs financiers	0,0	344,9	344,9	0,0	0,0	0,0
Actifs financiers disponibles à la vente	0,0	344,9	344,9	0,0	0,0	0,0
Prêts et créances sur les établissements de crédit	0,0	0,0	0,0	0,0	351,1	351,1
Prêts et créances	0,0	0,0	0,0	0,0	351,1	351,1
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DONNES EN GARANTIE	0,0	344,9	344,9	0,0	351,1	351,1
<i>dont actifs financiers transférés non intégralement décomptabilisés</i>	<i>0,0</i>	<i>344,9</i>	<i>344,9</i>	<i>0,0</i>	<i>351,1</i>	<i>351,1</i>
PASSIFS ASSOCIES						
TOTAL DES PASSIFS ASSOCIES AUX ACTIFS FINANCIERS NON INTEGRALEMENT DECOMPTABILISES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Les actifs financiers « cédés » sont des créances cédées à titre de garantie (articles L. 211-38 ou L. 313-23 et suivants du Code monétaire et financier) dans le cadre de refinancements garantis, notamment auprès de la banque centrale.

Au 30 juin 2016, les valeurs données en garantie dans le cadre des dispositifs de refinancement ne concernent que des titres, aucune créance n'a été mobilisée auprès de la Banque de France dans le cadre du processus TRICP. Le montant est de 344,9 millions d'euros contre 351,1 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Note 9 – Compensation d’actifs et de passifs financiers

Le Groupe Palatine n’opère pas de compensation d’actifs et de passifs financiers au bilan en application des règles de compensation d’IAS 32.

Les actifs et passifs financiers « sous accords de compensation non compensés au bilan » correspondent aux encours d’opérations sous contrats cadres de compensation ou assimilés, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation restrictifs de la norme IAS 32. C’est le cas notamment des dérivés ou d’encours de pensions livrées faisant l’objet de conventions cadres au titre desquelles les critères du règlement net ou la réalisation d’un règlement simultané de l’actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu’en cas de défaillance, d’insolvabilité ou de faillite de l’une ou l’autre des parties au contrat.

Pour ces instruments, les colonnes « Actifs associés et instruments financiers reçus en garantie » et « Passifs associés et instruments financiers donnés en garantie » comprennent notamment :

- pour les opérations de pension :
 - les emprunts ou prêts résultant d’opérations de pensions inverses avec la même contrepartie, ainsi que les titres reçus ou donnés en garantie (pour la juste valeur desdits titres) ;
 - les appels de marge sous forme de titres (pour la juste valeur desdits titres) ;
- pour les opérations de dérivés, les justes valeurs de sens inverse avec la même contrepartie, ainsi que les appels de marge sous forme de titres.

Les appels de marge reçus ou versés en trésorerie figurent dans les colonnes « Appels de marge reçus (*cash collateral*) » et « Appels de marge versés (*cash collateral*) ».

A compter du 30 juin 2016, les montants reportés en autres actifs et autres passifs n’intègrent que ceux qui font effectivement l’objet d’accords de compensation.

Les instruments financiers sous accords de compensation non compensés au bilan sont principalement constitués d’instruments dérivés traités de gré à gré.

9.1 Actifs financiers

	30/06/2016			31/12/2015			
	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Exposition nette	Montant net des actifs financiers présenté au bilan	Passifs financiers associés et instruments financiers reçus en garantie	Appels de marge reçus (<i>cash collateral</i>)	Exposition nette
<i>en millions d’euros</i>							
Dérivés	32,8	28,6	4,1	58,7	47,8	7,1	3,8
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS SOUS ACCORDS DE COMPENSATION NON COMPENSES AU BILAN	32,8	28,6	4,1	58,7	47,8	7,1	3,8

9.2 Passifs financiers

	30/06/2016				31/12/2015			
	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (<i>cash collateral</i>)	Exposition nette	Montant net des passifs financiers présenté au bilan	Actifs financiers associés et instruments financiers donnés en garantie	Appels de marge versés (<i>cash collateral</i>)	Exposition nette
<i>en millions d’euros</i>								
Dérivés	205,4	28,6	165,6	11,2	244,3	47,8	160,7	35,8
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS SOUS ACCORDS DE COMPENSATION NON COMPENSES AU BILAN	205,4	28,6	165,6	11,2	244,3	47,8	160,7	35,8

Note 10 – Périmètre de consolidation

Aucune évolution de périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2015.

			30/06/16		
	Pays de constitution ou de résidence	Méthode de consolidation	Evolution du périmètre par rapport au 31 décembre 2015	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
BANQUE PALATINE	France	Intégration globale			Entité consolidante
PALATINE ASSET MANAGEMENT	France	Intégration globale	-	100,0%	100,0%
ARIES ASSURANCES	France	Intégration globale	-	100,0%	100,0%
CONSERVATEUR FINANCE	France	Mise en équivalence	-	20,0%	20,0%

CHAPITRE 4 – DOCUMENT ACCESSIBLE AU PUBLIC

Le présent document peut également être consulté sur les sites internet :

- de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org
- sur le site de la Banque Palatine : www.palatine.fr
Rubrique nous sommes, focus sur les chiffres, publications financières.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de la Banque Palatine : 42, rue d'Anjou – 75008 PARIS.

Contacts

Thierry Zaragoza – Directeur général délégué finances & opérations bancaires
Téléphone : 01.55.27.95.50 thierry.zaragoza@palatine.fr

Katia Gely – Directeur de la communication et RSE
Téléphone : 01.55.27.95.15 katia.gely@palatine.fr

palatine.fr

Twitter : @banquepalatine



**BANQUE
PALATINE** 
L'Art d'être Banquier

Société Anonyme au capital de 538.802.680 Euros - Une Société du Groupe BPCE - Siège social : 42, rue d'Anjou - 75382 Paris Cedex 08 - Tél : 01 55 27 94 94 - Siège administratif : Le Péripole - 10, avenue Val de Fontenay - 94131 Fontenay-sous-Bois Cedex - Tél : 01 43 94 47 47 - Immatriculation : 542 104 245 RCS Paris - CCP Paris 2071 - Télex 651 322 BSPPA - BIC BSPFFRPPXXX - Swift BSPF FR PP - N° TVA intracommunautaire FR77542104245 - Membre de la Fédération Bancaire Française et couverte par le fonds de garantie des dépôts et de résolution - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 025 988 - Titulaire de la carte professionnelle «Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs» n° T12620 délivrée par la Préfecture de Police de Paris, garantie par la CEGC - 128 rue de la Boétie - 75378 Paris cedex 08 - www.palatine.fr

